

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 21/10/2013

Réception par le Prefet : 21/10/2013

Publication : 25/10/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Communication
au Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N°CG-2013-4-6-3

Séance du vendredi 18 octobre 2013

COMMUNICATION

RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUITE AU CONTROLE DANS LE CADRE DE L'ENQUETE AGENDA 21 ET PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE -

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
 - VU les articles L 243-5 du Code des juridictions financières,
 - VU le rapport d'observations définitive de la Chambre Régionale des Comptes suite à l'enquête « *Agenda 21 et projets territoriaux de développement durable* »,
 - VU le rapport du Président du Conseil Général,
- donne acte au Président du Conseil Général du Haut-Rhin de la communication relative au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes dans le cadre l'enquête « *Agenda 21 et projets territoriaux de développement durable* ».

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER